

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2021

FIN DE VIE - (N° 288)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS171

présenté par

M. Bazin

ARTICLE 6

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 6 gage la proposition de loi.

Étant donné que nous avons demandé la suppression des articles de cette proposition de loi, il convient donc, en toute logique, de supprimer aussi cet article.

Ce que vous propose cet amendement.